



**MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



Novembre 2020

## **France Services: proche de vous au quotidien**

Contactez votre référent Pôle emploi, remplissez un formulaire en ligne, faites une demande d'allocation... Les France Services installées en ville comme à la campagne constituent une réponse concrète aux besoins des habitants d'accès aux services publics près de chez eux. L'objectif est d'ouvrir au moins 2 000 France Services (structures fixes ou bus) d'ici 2022, soit un lieu d'accueil France Services à moins de 30 minutes de chez soi.

# France Services:

## faciliter les démarches du quotidien



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. L'objectif est de permettre à chaque citoyen d'accéder aux services publics dans un lieu unique, quel que soit l'endroit où il vit en ville ou à la campagne.

### UNE FRANCE SERVICES EN PRATIQUE C'EST :

1

#### Le retour du service public au cœur des territoires.

Chaque Français doit à terme pouvoir accéder à une France Services en **moins de 30 minutes**.

2

#### Un service public à visage humain.

Deux conseillers sont présents au moins 25 heures par semaine pour accompagner les citoyens et répondre à leurs besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

3

#### Un niveau de qualité garanti.

Dans toutes les France Services, quels que soient le lieu d'implantation et son responsable local (une collectivité, un acteur public ou privé).

4

#### Un lieu de vie agréable et convivial.

Un espace qui rompt avec l'image habituelle des guichets de services publics et qui donne accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services.

5

#### Une subvention de 30 000 euros par an en fonctionnement

et la possibilité d'aides en investissement.

6

#### 9 partenaires nationaux de l'État :

La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale des allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance maladie, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, les services des ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction générale des finances publiques,

Selon les besoins du territoire, France Services se situe dans un lieu fixe ou un bus itinérant.





## QUELLES DÉMARCHES?

Les France Services répondent au besoin de l'utilisateur quelle que soit sa demande :

- ✓ faire une demande d'allocation en ligne
- ✓ immatriculer un véhicule
- ✓ préparer sa retraite...

Les agents sont formés pour trouver des solutions immédiates. Il n'y a pas de « redirection » vers d'autres services publics, chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



## OUVERTURE D'UN NUMÉRO UNIQUE FRANCE SERVICES

La création d'un numéro unique France Services a pour objectif une **prise en charge des demandes des usagers par téléphone avec le même engagement de qualité de services qu'au sein des accueils physiques France Services**. Ce numéro permettrait d'offrir un moyen d'accès aux citoyens qui sont dans l'incapacité de se déplacer. La démarche est en cours d'expérimentation dans 6 départements à la fin de l'année 2020 et pourrait être étendue à l'ensemble du territoire national en 2021.

Le +  
plus

## L'accès au numérique

Un effort particulier est fait pour répondre aux besoins d'accès au numérique pour des populations en difficulté. Les France Services permettent : un accès au matériel, des conseils et l'accès à des formations. L'utilisateur d'une France Services peut par exemple être orienté vers des ateliers de formation gratuits.

**856** France Services

sont en activité, sur tout le territoire, en septembre 2020

**30** minutes

c'est le temps maximal pour que chaque Français accède, à terme, à une France Services

au moins **2 000**

c'est le nombre de France Services prévues sur tout le territoire d'ici 2022

## LE RÔLE DU PRÉFET

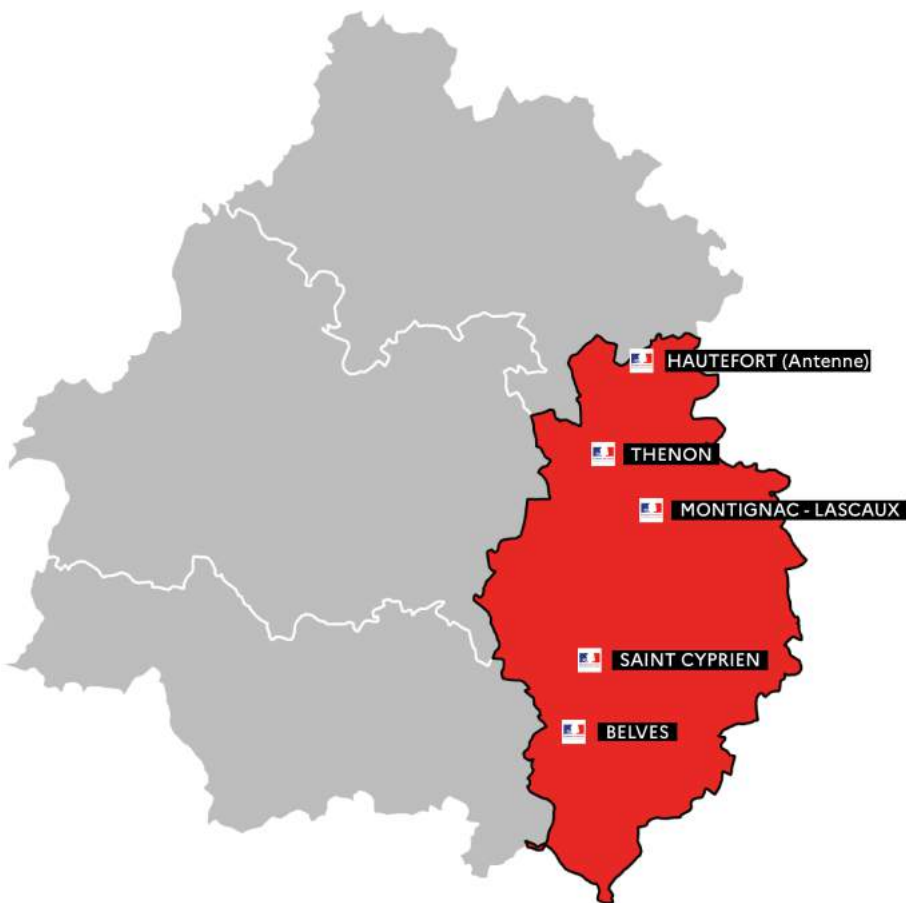
**Le porteur de projet pour l'ouverture d'une France Services doit contacter le préfet de son département.** Celui-ci est le délégué territorial de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et donc du programme France Services, au niveau local.

À partir des cartes d'implantation des services au public et dans le cadre du schéma départemental d'accès aux services publics :

- ✓ le préfet vérifie que le projet est situé dans une **zone de déploiement prioritaire** et qu'il répond aux **critères du cahier des charges** ;
- ✓ s'il s'agit d'une transformation d'un lieu existant en une France Services, le préfet accompagne le porteur de projet dans la **mise à niveau** de sa structure ;
- ✓ le préfet saisit alors l'équipe France Services de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour engager l'**audit de qualité** ;
- ✓ une fois la conformité de l'initiative locale vérifiée, **le projet est lancé**.

**EN SAVOIR PLUS :** [agence-cohesion-territoires.gouv.fr](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)

## ARRONDISSEMENT DE SARLAT



### Antenne HAUTEFORT

200 avenue Sylvain Floirat  
24290 Hautefort

**05 53 50 40 20**

### THENON

5, place Montaigne  
24210 Thenon

**05 53 35 09 96**

### MONTIGNAC-LASCAUX

Place Yvon DELBOS  
24 290 Montignac-Lascaux

**05 53 51 79 90**

### SAINT CYPRIEN

Maison des communes et des services  
Avenue de Sarlat  
24220 Saint Cyprien

**05 53 28 63 90**

### BELVES

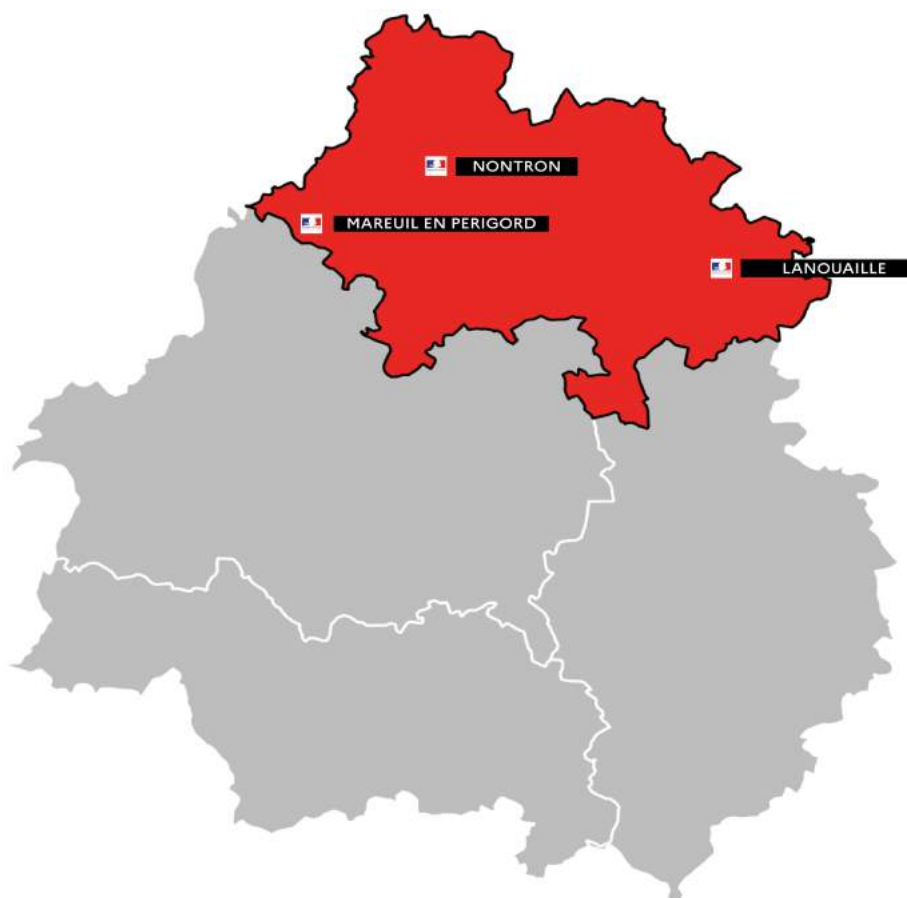
Pôle social  
58, avenue du Lieutenant Giffault  
24 170 Belves

**05 53 31 44 81**

	HAUTEFORT	THENON	MONTIGNAC-LASCAUX	SAINT CYPRIEN	BELVES
<b>LUNDI</b>	9h00-12h00 13h30-17h00	9h00-12h00	8h00-12h00	10h00-12h00	9h00-12h00
<b>MARDI</b>	9h00-12h00 13h30-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	8h00-12h00 14h00-17h00	9h00-13h00 14h00-16h30	9h00-12h00 13h30-16h30
<b>MERCREDI</b>	9h00-12h00 13h30-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	8h00-12h00 14h00-18h00	9h00-13h00 14h00-16h30	9h00-12h00
<b>JEUDI</b>	9h00-12h00 13h30-17h00	14h00-17h30	8h00-12h00 14h00-17h00	9h00-13h00 14h00-16h30	9h00-12h00 13h30-16h30
<b> VENDREDI</b>	9h00-12h00 13h30-17h00	9h00-12h00 14h00-17h30	8h00-12h00	9h30-12h00	9h00-12h30 13h30-16h00



# ARRONDISSEMENT DE NONTRON



## NONTRON

Maison de l'État - Sous-préfecture  
12, bis boulevard  
Gambetta  
24 300 Nontron

**05 47 24 16 78**

## MAREUIL en PERIGORD (La Poste)

Bureau de poste  
Boulevard Bouteiller  
24340 Mareuil-en-  
Périgord

**05 53 56 89 26**

## LANOUAILLE (la Poste)

Bureau de Poste  
9, place Bugeaud  
24 270 Lanouaille

**05 53 52 70 50**

	NONTRON	MAREUIL en PERIGORD	LANOUAILLE
LUNDI	9h00-12h00 13h00-15h00	FERME	FERME
MARDI	9h00-12h00 14h00-16h00	9h00-12h00 13h30-16h30	9h00-12h00 13h30-16h00
MERCREDI	9h00-12h00 14h00-16h00	9h00-12h00 13h30-16h30	9h00-12h00 13h30-16h00
JEUDI	9h00-12h00 13h00-15h00	9h00-12h00 13h30-16h30	9h00-12h00 13h30-16h00
VENDREDI	9h00-12h00 14h00-16h00	9h00-12h00 13h30-16h30	9h00-12h00 13h30-16h00
SAMEDI	FERME	9h00-12h00	9h00-12h00

# ARRONDISSEMENT DE BERGERAC



## LA FORCE

2, rue Jean Miguel  
24 130 La Force

**05 53 24 00 24**

	<b>LA FORCE</b>
<b>LUNDI</b>	9h00-12h00 13h30-16h30
<b>MARDI</b>	9h00-12h00 13h30-16h30
<b>MERCREDI</b>	12h00-18h00
<b>JEUDI</b>	9h00-12h00 13h30-16h30
<b> VENDREDI</b>	9h00-12h00 13h30-16h30

## ARRONDISSEMENT DE PERIGUEUX :



### **SORGES et LIGUEUX**

43, impasse des Artistes  
24 460 Sorges-et-Ligieux en  
Périgord

**05 53 06 09 70**

### **CHATEAU L'ÉVÊQUE**

1, place de la Poste  
24 460 Château L'Évêque

**05 53 46 28 74**

### **COULOUNIEIX-CHAMIER**

Saint Exupéry - Espace Jules Verne  
60, ter avenue du Général de  
Gaulle  
24660 Coulounieix-Chamiers

**05 53 45 60 30**

### **MUSSIDAN**

Place Woodbridge  
24 400 Mussidan

**05 53 81 05 06**

### **VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU (La Poste)**

Bureau de poste  
2, rue Jule FERRY  
24510 Val de Louyre et Caudeau

**05 53 22 40 59**

	SORGES et LIGUEUX	CHATEAU LEVEQUE	COULOUNIEIX-CHAMIER	MUSSIDAN	VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU
<b>LUNDI</b>	13h30-17h30	FERME	8h30-12h00 13h30-17h00	8h30-12h00 13h30-17h00	9h00-12h30 14h00-16h00
<b>MARDI</b>	13h30-17h30	8h30-12h/14h00-18h00	8h30-12h00 13h30-17h00	8h30-12h00 13h30-17h00	9h00-12h30 14h00-16h00
<b>MERCREDI</b>	8h30-12h30 13h30-17h30	8h30-12h/14h00-18h00	8h30-12h00 13h30-17h00	8h30-12h00 13h30-17h00	9h00-12h30
<b>JEUDI</b>	13h30-17h30	8h30-12h00/14h-18h30	8h30-12h00 13h30-17h00	8h30-12h00 13h30-17h00	9h00-12h30 14h00-16h00
<b>VENDREDI</b>	13h30-17h30	8h30-12h00/14h-18h30	8h30-12h00 13h30-17h00	8h30-12h00 13h30-17h00	9h00-12h30 14h00-16h00
<b>SAMEDI</b>	FERME	8h30-12h00	FERME	FERME	FERME